

Nov. / Déc.  
2026

# ANGLO *encounter*



2 jours

## UNE PETITE COUPE PEUT-ÊTRE ? Chimay, Reims, Charleville-Mézières



du vendredi 27 au samedi 28 novembre 26  
du vendredi 11 au samedi 12 décembre 26

à p. de 490 €



**B**on, d'accord, la destination choisie n'est, à première vue, peut-être pas follement sexy mais vous doutez bien que nous avons fait le nécessaire pour la rendre plus séduisante qu'elle ne le paraît. Les visites choisies ainsi que l'hôtel sélectionné rendront, à coup sûr, cette petite escapade de fin d'année... mémorable !

**Notre hôtel :** Relativement éprouvante pour nos pauvres gambettes, la magnifique forteresse de Sedan ne fera pas partie des visites au programme. Toutefois, celle-ci abrite un hôtel fort confortable où nous passerons une excellente nuit. Au cœur même du plus grand château-fort d'Europe, l'établissement abrite 52 chambres et suites qui mêlent confort contemporain et atmosphère médiévale avec, pour certaines, des murs de pierre et des fresques rappelant les grandes heures des princes de Sedan, propriétaires historiques des lieux.



**Notre table :** C'est au restaurant de l'hôtel *La Principauté* que le chef Romaric Olivot régale chaque soir ses hôtes d'une cuisine locale revisitée, servie dans l'une des salles historiques de la citadelle. Nous avons testé pour vous !

**Visite N° 1 :** C'est au **château de Chimay**, dans la vallée de l'Eau Blanche, que résidait Élisabeth de Riquet, princesse douairière de Caraman-Chimay, née à Bordeaux en 1926, au sein d'une famille de négociants en vin. Nombreux Belges se souviennent très probablement de ce jovial personnage, amie et dame d'honneur de la reine Fabiola.



La princesse n'est plus mais son fils, comme tous ses prédécesseurs dont le cœur fut ancré à Chimay, redonne vie et prestige au château en le rénovant et en y développant des activités culturelles de portée internationale.

En 1863, Joseph de Riquet, dit le Grand Prince, charge l'architecte Cambon, auteur du théâtre de Fontainebleau (on l'a visité), de construire l'actuel petit théâtre à l'italienne dans les annexes néogothiques du château. Après trois ans de travaux, il est inauguré le 25 janvier 1863 avec une représentation d'une comédie de Molière.

De forme ovale, la salle, à l'excellente acoustique, est dotée d'une loge princière et de deux étages de balcons, décorés de peintures et de stucs blanc et or. Les toiles, comme l'intéressant rideau de scène peint sur toile en trompe-l'œil, sont dus à Cambon. La corbeille, habillée de rouge – rappelant ainsi le style Napoléon III – a reçu une riche ornementation dorée et un décor peint. Quant au plafond, il est de toute beauté !

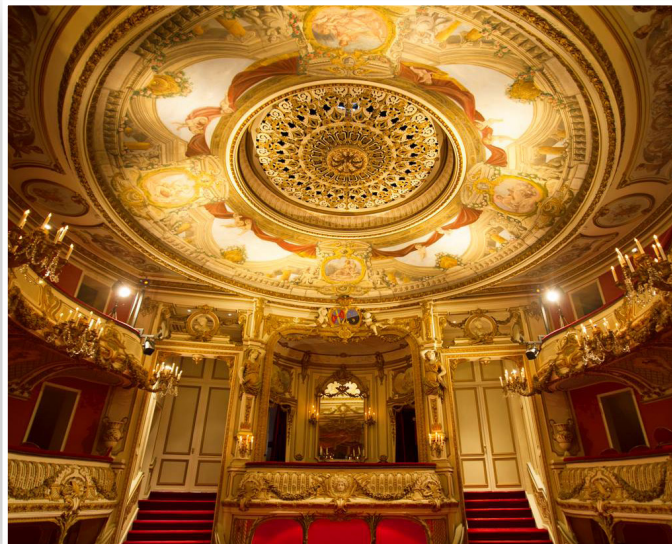
Et comme nous pensons que beaucoup connaissent le château de Chimay de nom sans y avoir jamais été, nous avons trouvé que ce serait une chouette idée d'y faire un arrêt en route vers la frontière française.

**Visite N° 2, Musée de l'Ardenne :** C'est le 20 octobre 1994, jour anniversaire de la naissance d'Arthur Rimbaud, que le musée de l'Ardenne ouvrait ses portes.

Par le jardin intérieur de 1 000 m<sup>2</sup>, on passe de la place Winston Churchill à la place Ducale en traversant quatre siècles d'architecture. Du bâtiment moderne à façade vitrée, jusqu'aux parties plus anciennes des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle, le musée évoque la forte personnalité des Ardennes, terre de légendes, de fer et de forêt à travers une large collection historique, archéologique, artistique et traditionnelle, présentée sur plus de 3 400 m<sup>2</sup>.

Enfin, une galerie d'expos temporaires permet la découverte de nombreuses artistes locaux et internationaux.

**Visite N° 3, Cave aux coquillages :** Il y a plus ou moins 45 millions d'années, le bassin parisien n'était encore qu'une mer et la Montagne de Reims, une vaste plage tropicale. C'est à cette période que vivait le *Campanile giganteum*, un gastéropode pouvant atteindre 60cm de long !



La cave aux coquillages (Fleury-la-Rivière) a la particularité de présenter des milliers de spécimens in situ, autrement dit, observables à l'emplacement où ils ont été, et sont encore, découverts.

Pas besoin de connaître quoi que ce soit aux fossiles pour apprécier ce patrimoine naturel impressionnant extrêmement bien mis en valeur. L'endroit est unique, l'expérience aussi ! Puisqu'on vous le dit !

**Visite N° 4, Marché de Noël de Reims :** Chaque hiver, Reims se transforme en un véritable écrin de lumière pour célébrer les fêtes de fin d'année. De fin novembre à fin décembre, son marché de Noël anime le centre-ville, au cœur des Promenades Jean-Louis Schneider, à deux pas de la gare. Avec plus de 150 chalets et des milliers de visiteurs chaque année, il s'impose comme l'un des plus beaux et des plus grands marchés de Noël du Grand Est, aux côtés de ceux de Strasbourg ou de Colmar.

**Visite N° 5, Villa Demoiselle :** Remarquable exemple d'une architecture de transition entre l'Art nouveau et l'Art déco, à une période où le glissement d'une tendance à l'autre ne s'est pas opéré en une brisure nette, la Villa Cochet, fut construite de 1904 à 1908 d'après les plans de l'architecte Louis Sorel.

Henry Vasnier, directeur de la Maison Pommery, ne verra pas l'achèvement de la villa qui devait l'héberger puisqu'il décède en 1907. C'est son successeur, Louis Cochet, qui lui donnera son nom et y résidera jusqu'en 1931.

Acquise en 2004 par P. -F. Vranken (propriétaire de la maison Champagne Pommery depuis 2002), elle fait l'objet d'un ambitieux projet de rénovation destiné à lui rendre son faste originel. S'appuyant sur des documents d'archives historiques ainsi que sur les traces matérielles conservées in situ, une équipe de maîtres d'œuvre, à majorité champenoise, va travailler près de quatre ans à la restauration, à la fois extérieure et intérieure, de l'ensemble de l'édifice ; Paul-François Vranken retrouvant et rachetant des éléments de mobilier qui avaient fait partie de la demeure.

En 2008, les travaux s'achèvent : la Villa redevient un lieu d'habitation et de réception au cadre somptueux. Elle change également de nom et s'appelle désormais Villa Demoiselle.



# CONDITIONS GÉNÉRALES

Le prix de 490 € par personne comprend :

- le transport en autocar depuis la Belgique et durant tout le séjour.
- 1 nuit à l'hôtel Le Château Fort de Sedan (4\*\*\*\*) en chambre double/twin.
- 1 petit-déjeuner servi sous forme de buffet à l'hôtel.
- le repas du soir à l'hôtel (entrée, plat, dessert) (2 verres de vin inclus).
- la visite guidée du Château de Chimay.
- la visite guidée du Musée de l'Ardenne (Charleville-Mézière).
- la visite guidée "Champagne et Patrimoine" au Domaine Vranken Pommery.
- la dégustation de 2 champagnes.
- la visite guidée de la Cave aux Coquillages de Fleury-La-Rivière.
- temps libre sur les marchés de Noël de Charleville-Mézières et de Reims.
- l'accompagnement Anglo Encounter durant votre séjour.

Suppléments :

- chambre single : + 60 €
- le pourboire du chauffeur

Dates et lieux de ramassage : (avec heures de départ et de retour)

Du vendredi 27 au samedi 28/11/2026 :

Bruxelles (métro Crainhem) (7h15 - 21h00)  
Nivelles (à hauteur de l'hôtel Nivelles-Sud) (08h00 - 20h15)  
Mons (hôtel B&B anciennement Lido) (8h45 - 19h30)

Du vendredi 11 au samedi 12/12/2026 :

Liège (hôtel Univers Guillemins) (7h00 - 21h15)  
Namur - Bouge (P+R Bouge) (8h00 - 20h15)  
Charleroi (Quai Verlaine) (8h50 - 19h30)

Inscription et mode de paiement :

Un acompte de 190 € par personne sera demandé dans les 10 jours suivant l'inscription. Le solde de 300 € par personne (360 € en single) sera à payer en 2 versements de 150 € par personne (twin/double) ou de 180 € par personne (en single). Le premier de ces versement est attendu pour le 1er septembre 2026 et le second pour le 1er novembre 2026.

Assurance assistance et annulation : à contracter individuellement

Au vu des exigences légales, toujours plus nombreuses, imposées aux «intermédiaires en assurances» et à la difficulté de trouver un partenaire fiable et efficace, nous avons décidé de ne plus proposer de police d'assurance. Nous attirons votre attention sur les conditions d'annulation relatives à ce séjour (voir plus bas) et vous invitons à vous tourner vers votre courtier ou vers un site de vente d'assurances en ligne si vous n'êtes pas déjà couvert(e) à l'année.

## Conditions générales :

Anglo Encounter / Voyages Penning (Lic A1120) adhèrent aux conditions générales de la Commission de Litiges Voyages ASBL. Ces conditions sont disponibles sur notre site internet (rubrique «liens utiles»). Nous attirons votre attention sur les conditions particulières à ce voyage en cas d'annulation de la part du voyageur :

Le voyageur peut, à tout moment, résilier tout ou partie du contrat. Si le voyageur résilie le contrat pour une raison qui lui est imputable, il devra dédommager l'organisateur de voyages et l'intermédiaire de voyages pour le préjudice subi à la suite de la résiliation. Le dédommagement est fixé forfaitairement comme suit :

- annulation entre l'inscription et le 31 août 2026 : seront retenus : 190 €
- annulation entre le 1er septembre 2026 et le 31 octobre 2026 : seront retenus : 340 €
- annulation à partir du 1er novembre 2026 : 100 % du montant du voyage



**Réservations sur [www.voyagessympas.be](http://www.voyagessympas.be)**